ORS GRAND EST
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

TUTORIEL : PORTRAIT DES EPCI DU GRAND EST

Aide à la lecture des portraits des EPCI du Grand Est

PORTRAITS DES EPCI DU GRAND EST

- Une sélection de 65 indicateurs selon plusieurs thématiques
  - Une présentation socioéconomique et démographique
  - Une présentation de l'environnement et de l'accessibilité
  - Un état de santé des populations
  - Des focus sur des populations spécifiques (jeunes, personnes dépendantes)

→ Une comparaison des EPCI au regard du Grand Est et des territoires à dominante rurale ou urbaine de la région.

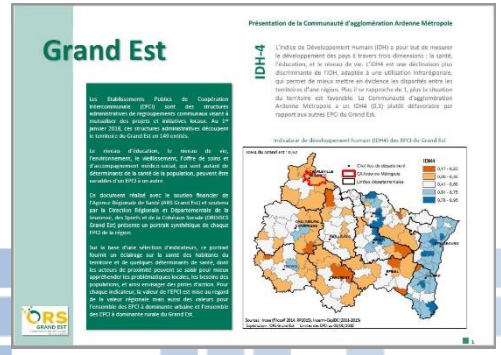

CLEFS DE LECTURE

- *Les diapositives suivantes présentent quelques clefs de lecture qui peuvent aider à la bonne compréhension des tableaux et des graphiques…*

CLEFS DE LECTURE : PREMIÈRE PAGE

Ce tutoriel s'appuie sur la lecture du profil de la CA d'Ardenne métropole.

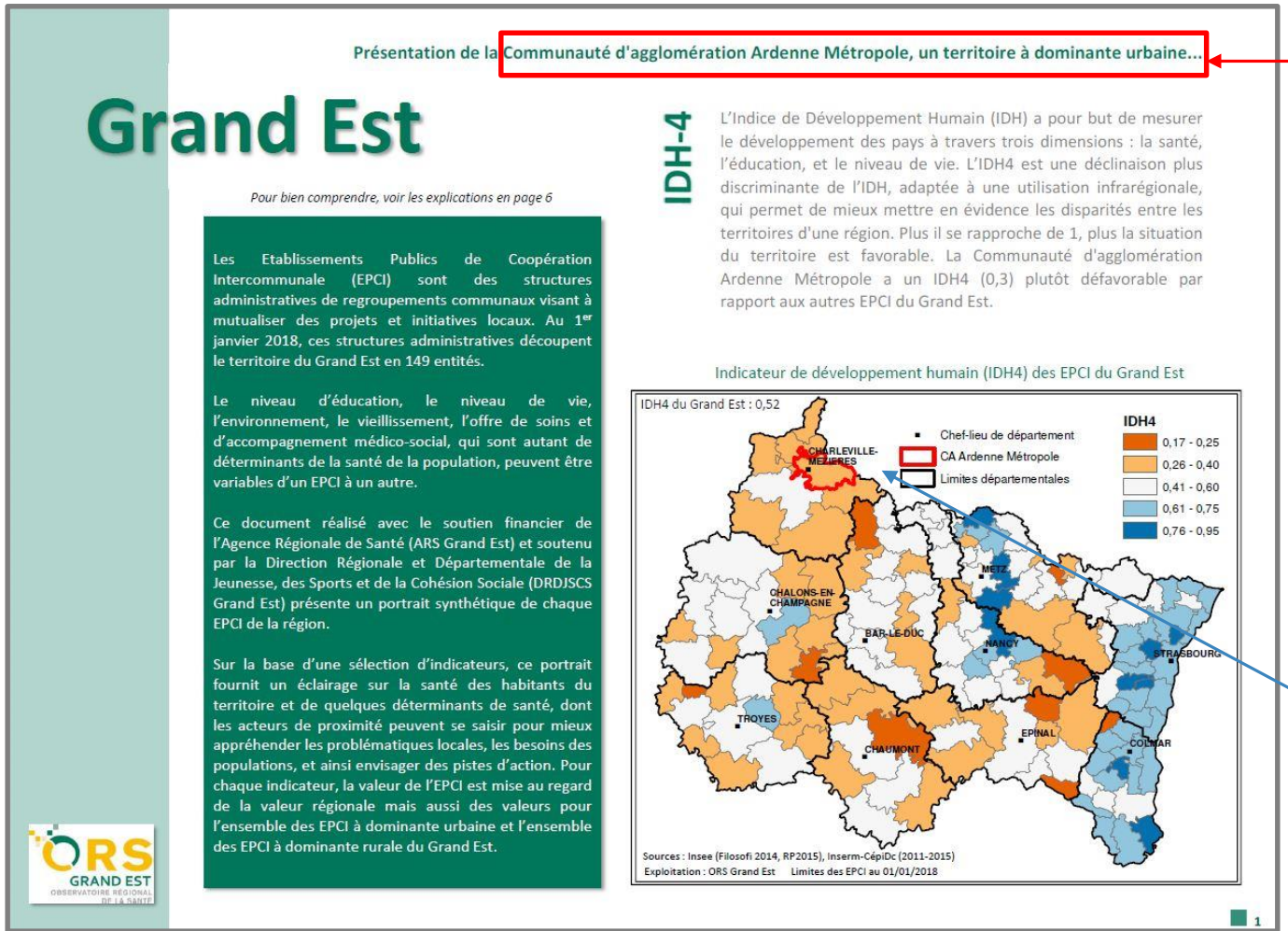

Présentation de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, un territoire à dominante urbaine...

Grand Est

Pour bien comprendre, voir les explications en page 6

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sont des structures administratives de regroupements communaux visant à mutualiser des projets et initiatives locaux. Au 1er janvier 2018, ces structures administratives découpent le territoire du Grand Est en 149 entités.

Le niveau d'éducation, le niveau de vie, l'environnement, le vieillissement, l'offre de soins et d'accompagnement médico-social, qui sont autant de déterminants de la santé de la population, peuvent être variables d'un EPCI à un autre.

Ce document réalisé avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS Grand Est) et soutenu par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS Grand Est) présente un portrait synthétique de chaque EPCI de la région.

Sur la base d'une sélection d'indicateurs, ce portrait fournit un éclairage sur la santé des habitants du territoire et de quelques déterminants de santé, dont les acteurs de proximité peuvent se saisir pour mieux appréhender les problématiques locales, les besoins des populations, et ainsi envisager des pistes d'action. Pour chaque indicateur, la valeur de l'EPCI est mise au regard de la valeur régionale mais aussi des valeurs pour l'ensemble des EPCI à dominante urbaine et l'ensemble des EPCI à dominante rurale du Grand Est.

IDH-4

L'Indice de Développement Humain (IDH) a pour but de mesurer le développement des pays à travers trois dimensions : la santé, l'éducation, et le niveau de vie. L'IDH4 est une déclinaison plus discriminante de l'IDH, adaptée à une utilisation infrarégionale, qui permet de mieux mettre en évidence les disparités entre les territoires d'une région. Plus il se rapproche de 1, plus la situation du territoire est favorable. La Communauté d'agglomération Ardenne Métropole a un IDH4 (0,3) plutôt défavorable par rapport aux autres EPCI du Grand Est.

Indicateur de développement humain (IDH4) des EPCI du Grand Est

IDH4 du Grand Est : 0,52

Chef-lieu de département
CA Ardenne Métropole
Limites départementales

IDH4
0,17 - 0,25
0,26 - 0,40
0,41 - 0,60
0,61 - 0,75
0,76 - 0,95

CHARLEVILLE-MEZIERES
METZ
CHALONS-EN-CHAMPAGNE
BAR-LE-DUC
NANCY
STRASBOURG
TROYES
CHAUMONT
EPINAL
COLMAR

Sources : Insee (Filosofi 2014, RP2015), Inserm-CépiDc (2011-2015)
Exploitation : ORS Grand Est Limites des EPCI au 01/01/2018

ORS GRAND EST OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

1

Le nom de l'EPCI est indiqué en haut de chaque page du profil.

Il est aussi indiqué si le territoire est à « dominante urbaine » ou à « dominante rurale ».

Les EPCI sont classés à « dominante urbaine » lorsque plus de 50 % de leur population vit dans une commune urbaine (selon la classification de l'Insee). Inversement pour les EPCI à « dominante rurale » (*cf*. indicateur 6 page 2).

La carte représente les IDH4 de chaque EPCI. L'EPCI du profil est entouré en rouge sur la carte.

Plus l'IDH est proche de 1, plus la situation est favorable et, inversement.

CLEFS DE LECTURE : PRÉSENTATION

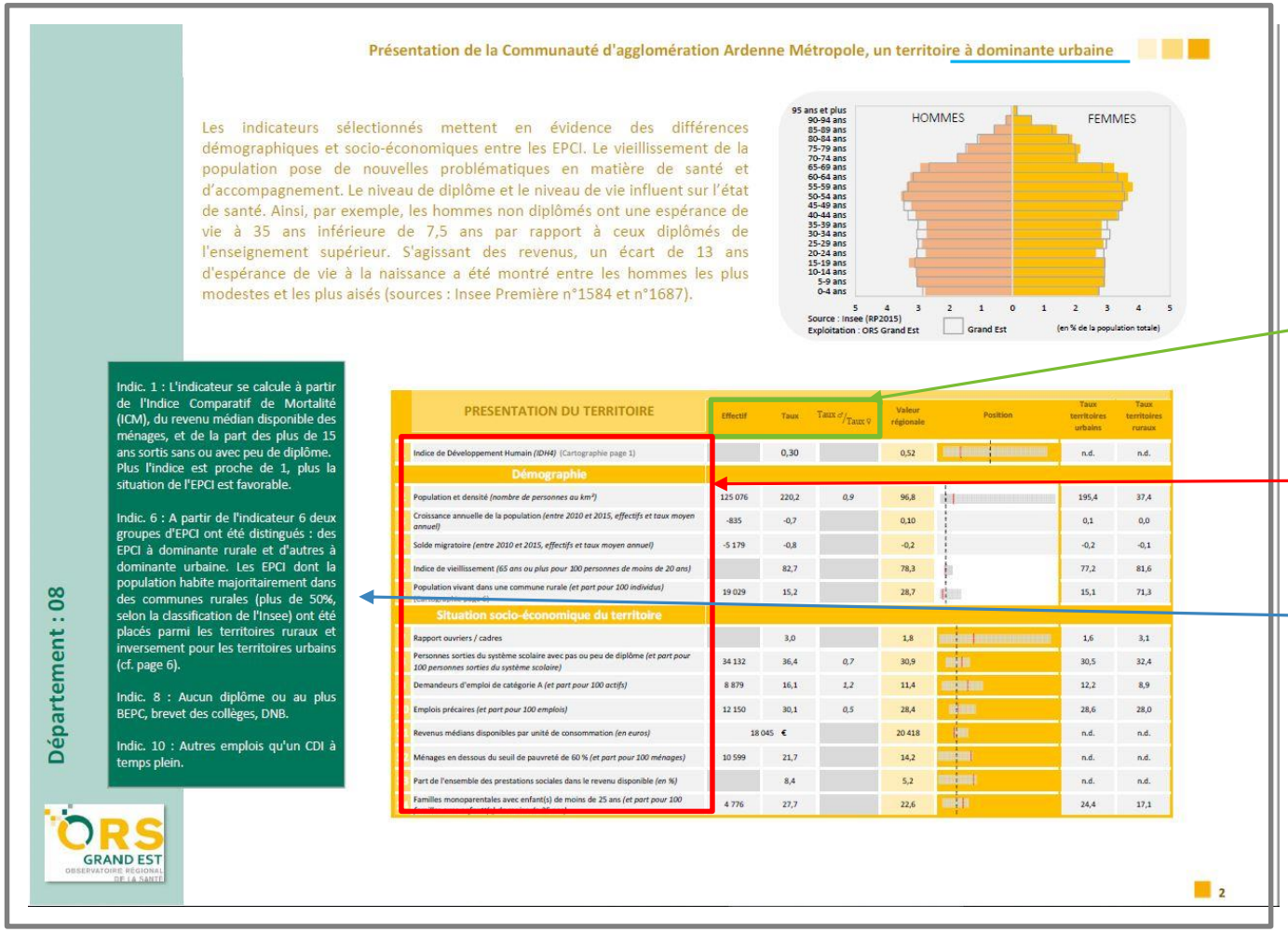

Présentation de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, un territoire à dominante urbaine

Les indicateurs sélectionnés mettent en évidence des différences démographiques et socio-économiques entre les EPCI. Le vieillissement de la population pose de nouvelles problématiques en matière de santé et d'accompagnement. Le niveau de diplôme et le niveau de vie influent sur l'état de santé. Ainsi, par exemple, les hommes non diplômés ont une espérance de vie à 35 ans inférieure de 7,5 ans par rapport à ceux diplômés de l'enseignement supérieur. S'agissant des revenus, un écart de 13 ans d'espérance de vie à la naissance a été montré entre les hommes les plus modestes et les plus aisés (sources : Insee Première n°1584 et n°1687).

Indic. 1 : L'indicateur se calcule à partir de l'Indice Comparatif de Mortalité (ICM), du revenu médian disponible des ménages, et de la part des plus de 15 ans sortis sans ou avec peu de diplôme. Plus l'indice est proche de 1, plus la situation de l'EPCI est favorable.

Indic. 6 : A partir de l'indicateur 6 deux groupes d'EPCI ont été distingués : des EPCI à dominante rurale et d'autres à dominante urbaine. Les EPCI dont la population habite majoritairement dans des communes rurales (plus de 50%, selon la classification de l'Insee) ont été placés parmi les territoires ruraux et inversement pour les territoires urbains (cf. page 6).

Indic. 8 : Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB.

Indic. 10 : Autres emplois qu'un CDI à temps plein.

Département : 08

PRESENTATION DU TERRITOIRE	Effectif	Taux	Taux 0/ Taux 9	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
Indice de Développement Humain *(IDH4)* (Cartographie page 1)		0,30		0,52		n.d.	n.d.
Démographie							
Population et densité *(nombre de personnes au km²)*	125 076	220,2	0,9	96,8		195,4	37,4
Croissance annuelle de la population *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-835	-0,7		0,10		0,1	0,0
Solde migratoire *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-5 179	-0,8		-0,2		-0,2	-0,1
Indice de vieillissement *(65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)*		82,7		78,3		77,2	81,6
Population vivant dans une commune rurale *(et part pour 100 individus)* (Cartographie page 6)	19 029	15,2		28,7		15,1	71,3
Situation socio-économique du territoire							
Rapport ouvriers / cadres		3,0		1,8		1,6	3,1
Personnes sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme *(et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)*	34 132	36,4	0,7	30,9		30,5	32,4
Demandeurs d'emploi de catégorie A *(et part pour 100 actifs)*	8 879	16,1	1,2	11,4		12,2	8,9
Emplois précaires *(et part pour 100 emplois)*	12 150	30,1	0,5	28,4		28,6	28,0
Revenus médians disponibles par unité de consommation *(en euros)*	18 045 €			20 418		n.d.	n.d.
Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % *(et part pour 100 ménages)*	10 599	21,7		14,2		n.d.	n.d.
Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible *(en %)*		8,4		5,2		n.d.	n.d.
Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans *(et part pour 100*	4 776	27,7		22,6		24,4	17,1

ORS GRAND EST OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

2

Il est conseillé de bien lire les intitulés des colonnes qui peuvent légèrement varier selon les thèmes des tableaux.

De même il est nécessaire de bien lire l'intitulé des indicateurs et des unités pour comprendre les résultats

Pour chaque page, des compléments d'explications pour certains indicateurs sont fournis sur la colonne de gauche. Ici par exemple, vous trouverez comment les territoires « urbains » / « ruraux » ont été construits.

CLEFS DE LECTURE : TABLEAUX

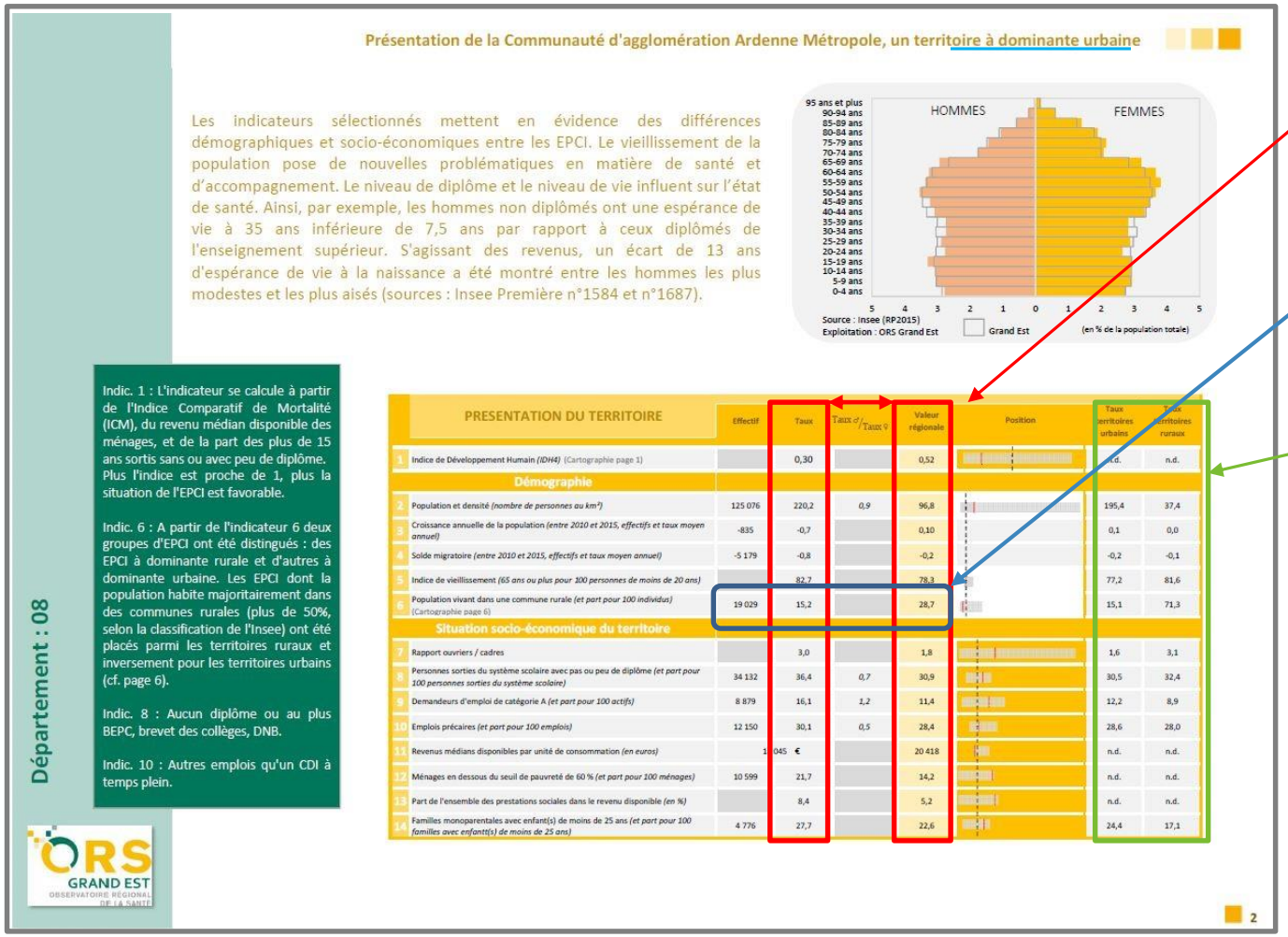

Présentation de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, un territoire à dominante urbaine

Les indicateurs sélectionnés mettent en évidence des différences démographiques et socio-économiques entre les EPCI. Le vieillissement de la population pose de nouvelles problématiques en matière de santé et d'accompagnement. Le niveau de diplôme et le niveau de vie influent sur l'état de santé. Ainsi, par exemple, les hommes non diplômés ont une espérance de vie à 35 ans inférieure de 7,5 ans par rapport à ceux diplômés de l'enseignement supérieur. S'agissant des revenus, un écart de 13 ans d'espérance de vie à la naissance a été montré entre les hommes les plus modestes et les plus aisés (sources : Insee Première n°1584 et n°1687).

Indic. 1 : L'indicateur se calcule à partir de l'Indice Comparatif de Mortalité (ICM), du revenu médian disponible des ménages, et de la part des plus de 15 ans sortis sans ou avec peu de diplôme. Plus l'indice est proche de 1, plus la situation de l'EPCI est favorable.

Indic. 6 : A partir de l'indicateur 6 deux groupes d'EPCI ont été distingués : des EPCI à dominante rurale et d'autres à dominante urbaine. Les EPCI dont la population habite majoritairement dans des communes rurales (plus de 50%, selon la classification de l'Insee) ont été placés parmi les territoires ruraux et inversement pour les territoires urbains (cf. page 6).

Indic. 8 : Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB.

Indic. 10 : Autres emplois qu'un CDI à temps plein.

Département : 08

	PRESENTATION DU TERRITOIRE	Effectif	Taux	Taux c/ Taux r	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
1	Indice de Développement Humain *(IDH4)* (Cartographie page 1)		0,30		0,52		n.d.	n.d.
	Démographie							
2	Population et densité *(nombre de personnes au km²)*	125 076	220,2	0,9	96,8		195,4	37,4
3	Croissance annuelle de la population *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-835	-0,7		0,10		0,1	0,0
4	Solde migratoire *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-5 179	-0,8		-0,2		-0,2	-0,1
5	Indice de vieillissement *(65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)*		82,7		78,3		77,2	81,6
6	Population vivant dans une commune rurale *(et part pour 100 individus)* (Cartographie page 6)	19 029	15,2		28,7		15,1	71,3
	Situation socio-économique du territoire							
7	Rapport ouvriers / cadres		3,0		1,8		1,6	3,1
8	Personnes sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme *(et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)*	34 132	36,4	0,7	30,9		30,5	32,4
9	Demandeurs d'emploi de catégorie A *(et part pour 100 actifs)*	8 879	16,1	1,2	11,4		12,2	8,9
10	Emplois précaires *(et part pour 100 emplois)*	12 150	30,1	0,5	28,4		28,6	28,0
11	Revenus médians disponibles par unité de consommation *(en euros)*	1 045 €			20 418		n.d.	n.d.
12	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % *(et part pour 100 ménages)*	10 599	21,7		14,2		n.d.	n.d.
13	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible *(en %)*		8,4		5,2		n.d.	n.d.
14	Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans *(et part pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans)*	4 776	27,7		22,6		24,4	17,1

ORS GRAND EST OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ

2

En dehors des tableaux pour l'offre de soins, c'est la colonne des « taux » qui est comparée à la valeur régionale (la région est le territoire de référence dans ce travail). C'est aussi ces valeurs qui sont comparées dans le graphique central (cf. diapo. suivante).

Exemple de lecture (indicateur 6) : 15,2 % des habitants de la CA Ardenne métropole, soit 19 029 personnes, vivent dans une commune rurale. Cela est moins que dans le Grand Est (28,7 %).

Les territoires ruraux/urbains ont des spécificités qui leur sont propres. Il peut être intéressant de comparer son territoire avec des territoires lui ressemblant plus *a priori*.

La CA Ardenne métropole étant à dominante urbaine (*cf. haut de la page **ou** l'indicateur n°6 : 15,2 % - soit moins de 50 % - de la pop. vit dans une commune rurale*), il peut être intéressant de comparer l'EPCI aux territoires à dominante urbaine.

CLEFS DE LECTURE : LES GRAPHIQUES

Valeur de l'EPCI (ici 0,30)

	PRESENTATION DU TERRITOIRE	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
1	Indice de Développement Humain *(IDH4)* (Cartographie page 1)		0,30		0,52	- +	n.d.	n.d.

Valeur régionale
(Ici 0,52)

Les deux extrémités de la barre grise correspondent aux valeurs minimales (**-**) et maximales (**+**) prises par les EPCI du Grand Est. (*Ces valeurs sont précisées en annexe de la synthèse régionale).*

Une valeur inférieure à la valeur régionale (trait rouge à gauche de la ligne en pointillés) peut décrire une situation plutôt défavorable (arrière-plan coloré en orange, détails dans la diapo. suivante), ou favorable selon l'indicateur (arrière-plan coloré en vert).

Ici pour l'IDH4, avoir un IDH4 inférieur à la valeur régionale décrit une situation plutôt défavorable par rapport au Grand Est (Plus l'IDH est élevé, plus la situation est favorable). Ainsi, l'arrière-plan du graphique est coloré en orange. S'il s'agissait de mortalité, avoir une mortalité inférieure à la valeur régionale décrirait une situation plus favorable.

CLEFS DE LECTURE : LES COULEURS EN DÉTAILS

Les arrières plans colorés derrière les graphiques servent à décrire la situation d'un EPCI par rapport à la région pour un indicateur donné. Il existe plusieurs cas de figure…

Niveau d'équipements							
18 Equipements culturels - musée, cinéma, conservatoire *(et part pour 10 000 habitants)*	12	1,0		0,6		0,6	0,5
19 Equipements sportifs *(et part pour 10 000 habitants)*	629	50,3		59,5		52,1	82,6

Les arrière-plans verts représentent une situation plutôt favorable par rapport à la région. Ici : une part d'équipements culturels légèrement plus importante (1,0 vs 0,6 équipements pour 10 000 habitants).

Mortalité (nombres annuels moyens de décès et taux standardisés pour 100 000 habitants)							
31 Décès toutes causes confondues	1 295	**894,8**	*1,7*	802,2		791,2	834,6
35 Décès par suicide	19	14,6	*3,4*	14,4		13,8	16,2

Au contraire, les arrière-plans oranges représentent une situation plutôt défavorable par rapport à la région. Ici : un taux comparatif de mortalité plus important que dans la région (894,8 vs 802,2 décès pour 100 000 habitants).

Démographie							
2 Population et densité *(nombre de personnes au km²)*	125 076	220,2	*0,9*	96,8		195,4	37,4

Pour la mortalité et les ALD, un arrière-plan blanc indique une différence non-significative, tandis que pour les autres indicateurs cette couleur exprime une situation neutre (par exemple : Ici le fait d'avoir une densité de population importante ou faible ne caractérisent pas des situations favorables ou défavorables).

CLEFS DE LECTURE : LES GRAPHIQUES

Comprendre plus en détails le graphique…

	PRESENTATION DU TERRITOIRE	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
1	Indice de Développement Humain *(IDH4)* (Cartographie page 1)		0,30		0,52		n.d.	n.d.
	Démographie							
2	Population et densité *(nombre de personnes au km²)*	125 076	220,2	*0,9*	96,8		195,4	37,4
3	Croissance annuelle de la population *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-835	-0,7		0,10		0,1	0,0
4	Solde migratoire *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-5 179	-0,8		-0,2		-0,2	-0,1
5	Indice de vieillissement *(65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)*		82,7		78,3		77,2	81,6
6	Population vivant dans une commune rurale *(et part pour 100 individus)* (Cartographie page 6)	19 029	15,2		28,7		15,1	71,3
	Situation socio-économique du territoire							
7	Rapport ouvriers / cadres		3,0		1,8		1,6	3,1
8	Personnes sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme *(et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)*	34 132	36,4	*0,7*	30,9		30,5	32,4
9	Demandeurs d'emploi de catégorie A *(et part pour 100 actifs)*	8 879	16,1	*1,2*	11,4		12,2	8,9
10	Emplois précaires *(et part pour 100 emplois)*	12 150	30,1	*0,5*	28,4		28,6	28,0
11	Revenus médians disponibles par unité de consommation *(en euros)*	18 045 €			20 418		n.d.	n.d.
12	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % *(et part pour 100 ménages)*	10 599	21,7		14,2		n.d.	n.d.
13	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible *(en %)*		8,4		5,2		n.d.	n.d.
14	Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans *(et part pour 100 familles avec enfantt(s) de moins de 25 ans)*	4 776	27,7		22,6		24,4	17,1

Les barres des graphiques n'ont pas les mêmes tailles.

L'amplitude des barres grises dépend de la variabilité de l'indicateur pour les 149 EPCI mais aussi des autres indicateurs **du même thème**.

Ainsi, entre les 149 EPCI, il y a une plus grande variabilité du rapport ouvriers/cadres (indicateur 7) que du revenu médian disponible (indicateur 11).

CLEFS DE LECTURE : TABLEAUX

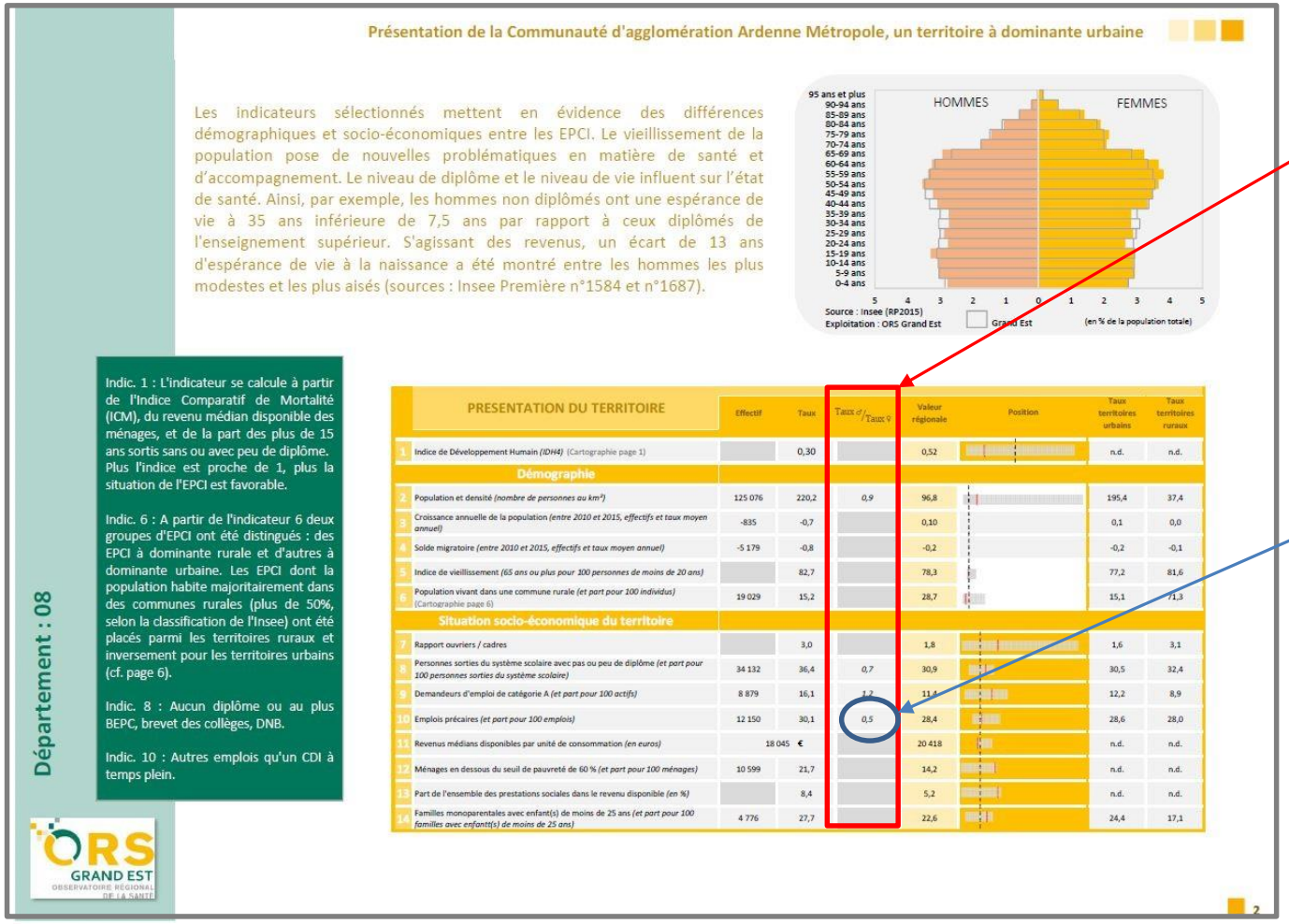

Présentation de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole, un territoire à dominante urbaine

Les indicateurs sélectionnés mettent en évidence des différences démographiques et socio-économiques entre les EPCI. Le vieillissement de la population pose de nouvelles problématiques en matière de santé et d'accompagnement. Le niveau de diplôme et le niveau de vie influent sur l'état de santé. Ainsi, par exemple, les hommes non diplômés ont une espérance de vie à 35 ans inférieure de 7,5 ans par rapport à ceux diplômés de l'enseignement supérieur. S'agissant des revenus, un écart de 13 ans d'espérance de vie à la naissance a été montré entre les hommes les plus modestes et les plus aisés (sources : Insee Première n°1584 et n°1687).

Indic. 1 : L'indicateur se calcule à partir de l'Indice Comparatif de Mortalité (ICM), du revenu médian disponible des ménages, et de la part des plus de 15 ans sortis sans ou avec peu de diplôme. Plus l'indice est proche de 1, plus la situation de l'EPCI est favorable.

Indic. 6 : A partir de l'indicateur 6 deux groupes d'EPCI ont été distingués : des EPCI à dominante rurale et d'autres à dominante urbaine. Les EPCI dont la population habite majoritairement dans des communes rurales (plus de 50%, selon la classification de l'Insee) ont été placés parmi les territoires ruraux et inversement pour les territoires urbains (cf. page 6).

Indic. 8 : Aucun diplôme ou au plus BEPC, brevet des collèges, DNB.

Indic. 10 : Autres emplois qu'un CDI à temps plein.

Département : 08

	PRESENTATION DU TERRITOIRE	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
1	Indice de Développement Humain *(IDH4)* (Cartographie page 1)		0,30		0,52		n.d.	n.d.
	Démographie							
2	Population et densité *(nombre de personnes au km²)*	125 076	220,2	0,9	96,8		195,4	37,4
3	Croissance annuelle de la population *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-835	-0,7		0,10		0,1	0,0
4	Solde migratoire *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-5 179	-0,8		-0,2		-0,2	-0,1
5	Indice de vieillissement *(65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)*		82,7		78,3		77,2	81,6
6	Population vivant dans une commune rurale *(et part pour 100 individus)* (Cartographie page 6)	19 029	15,2		28,7		15,1	71,3
	Situation socio-économique du territoire							
7	Rapport ouvriers / cadres		3,0		1,8		1,6	3,1
8	Personnes sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme *(et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)*	34 132	36,4	0,7	30,9		30,5	32,4
9	Demandeurs d'emploi de catégorie A *(et part pour 100 actifs)*	8 879	16,1	1,7	11,4		12,2	8,9
10	Emplois précaires *(et part pour 100 emplois)*	12 150	30,1	0,5	28,4		28,6	28,0
11	Revenus médians disponibles par unité de consommation *(en euros)*	18 045 €			20 418		n.d.	n.d.
12	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % *(et part pour 100 ménages)*	10 599	21,7		14,2		n.d.	n.d.
13	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible *(en %)*		8,4		5,2		n.d.	n.d.
14	Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans *(et part pour 100 familles avec enfantt(s) de moins de 25 ans)*	4 776	27,7		22,6		24,4	17,1

La colonne des taux hommes / taux femmes est un rapport de taux. Lorsque le rapport est supérieur à 1, la situation est plus fréquemment rencontrée par les hommes que par les femmes, et inversement s'il est inférieur à 1.
Ces rapports peuvent varier selon les EPCI. Les valeurs minimales et maximales prises par ces rapports de taux sont précisés en annexe de la synthèse régionale.

Exemple de lecture (indicateur 10) : Les hommes ont moins fréquemment un emploi précaire (0,5 – soit deux fois moins fréquemment)

CLEFS DE LECTURE : DERNIÈRE PAGE

La dernière page (p 6) des profils EPCI contient quelques éléments méthodologiques (des détails sont fournis en annexe de la synthèse régionale)

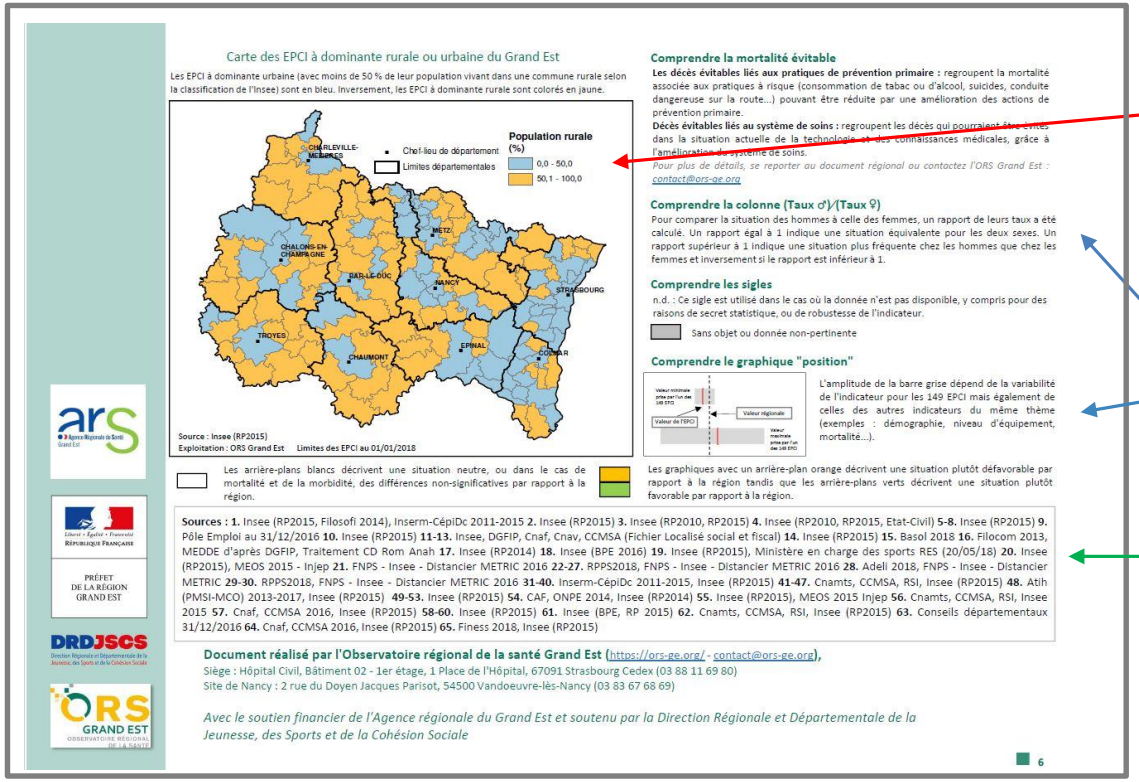

Carte des EPCI à dominante rurale ou urbaine du Grand Est

Les EPCI à dominante urbaine (avec moins de 50 % de leur population vivant dans une commune rurale selon la classification de l'Insee) sont en bleu. Inversement, les EPCI à dominante rurale sont colorés en jaune.

Source : Insee (RP2015)
Exploitation : ORS Grand Est Limites des EPCI au 01/01/2018

Les arrière-plans blancs décrivent une situation neutre, ou dans le cas de mortalité et de la morbidité, des différences non-significatives par rapport à la région.

Les graphiques avec un arrière-plan orange décrivent une situation plutôt défavorable par rapport à la région tandis que les arrière-plans verts décrivent une situation plutôt favorable par rapport à la région.

Comprendre la mortalité évitable

Les décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire : regroupent la mortalité associée aux pratiques à risque (consommation de tabac ou d'alcool, suicides, conduite dangereuse sur la route...) pouvant être réduite par une amélioration des actions de prévention primaire.

Décès évitables liés au système de soins : regroupent les décès qui pourraient être évités dans la situation actuelle de la technologie et des connaissances médicales, grâce à l'amélioration du système de soins.

Pour plus de détails, se reporter au document régional ou contactez l'ORS Grand Est : contact@ors-ge.org

Comprendre la colonne (Taux ♂)/(Taux ♀)

Pour comparer la situation des hommes à celle des femmes, un rapport de leurs taux a été calculé. Un rapport égal à 1 indique une situation équivalente pour les deux sexes. Un rapport supérieur à 1 indique une situation plus fréquente chez les hommes que chez les femmes et inversement si le rapport est inférieur à 1.

Comprendre les sigles

n.d. : Ce sigle est utilisé dans le cas où la donnée n'est pas disponible, y compris pour des raisons de secret statistique, ou de robustesse de l'indicateur.

Sans objet ou donnée non-pertinente

Comprendre le graphique "position"

L'amplitude de la barre grise dépend de la variabilité de l'indicateur pour les 149 EPCI mais également de celles des autres indicateurs du même thème (exemples : démographie, niveau d'équipement, mortalité...).

Sources : **1.** Insee (RP2015, Filosofi 2014), Inserm-CépiDc 2011-2015 **2.** Insee (RP2015) **3.** Insee (RP2010, RP2015) **4.** Insee (RP2010, RP2015, Etat-Civil) **5-8.** Insee (RP2015) **9.** Pôle Emploi au 31/12/2016 **10.** Insee (RP2015) **11-13.** Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA (Fichier Localisé social et fiscal) **14.** Insee (RP2015) **15.** Basol 2018 **16.** Filocom 2013, MEDDE d'après DGFIP, Traitement CD Rom Anah **17.** Insee (RP2014) **18.** Insee (BPE 2016) **19.** Insee (RP2015), Ministère en charge des sports RES (20/05/18) **20.** Insee (RP2015), MEOS 2015 - Injep **21.** FNPS - Insee - Distancier METRIC 2016 **22-27.** RPPS2018, FNPS - Insee - Distancier METRIC 2016 **28.** Adeli 2018, FNPS - Insee - Distancier METRIC **29-30.** RPPS2018, FNPS - Insee - Distancier METRIC 2016 **31-40.** Inserm-CépiDc 2011-2015, Insee (RP2015) **41-47.** Cnamts, CCMSA, RSI, Insee (RP2015) **48.** Atih (PMSI-MCO) 2013-2017, Insee (RP2015) **49-53.** Insee (RP2015) **54.** CAF, ONPE 2014, Insee (RP2014) **55.** Insee (RP2015), MEOS 2015 Injep **56.** Cnamts, CCMSA, RSI, Insee 2015 **57.** Cnaf, CCMSA 2016, Insee (RP2015) **58-60.** Insee (RP2015) **61.** Insee (BPE, RP 2015) **62.** Cnamts, CCMSA, RSI, Insee (RP2015) **63.** Conseils départementaux 31/12/2016 **64.** Cnaf, CCMSA 2016, Insee (RP2015) **65.** Finess 2018, Insee (RP2015)

Document réalisé par l'Observatoire régional de la santé Grand Est (https://ors-ge.org/ - contact@ors-ge.org),
Siège : Hôpital Civil, Bâtiment 02 - 1er étage, 1 Place de l'Hôpital, 67091 Strasbourg Cedex (03 88 11 69 80)
Site de Nancy : 2 rue du Doyen Jacques Parisot, 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy (03 83 67 68 69)

Avec le soutien financier de l'Agence régionale du Grand Est et soutenu par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

6

Une carte des EPCI à dominante rurale ou urbaine est disponible (construite d'après l'indicateur n°6)

Une explication sur la lecture des graphiques, et des taux hommes / taux femmes est également disponible sur le document.

Pour chacun des 65 indicateurs, la source et la date est précisée

LECTURE DE PORTRAIT

Les diapositives suivantes présentent des éléments de lecture du portrait de la ***CA Ardenne métropole*** *à partir des clefs de lecture présentées.*

/!\ D'autres points de lecture plus spécifiques à certains tableaux sont également abordés /!

LECTURE DE PORTRAIT : PREMIÈRE PAGE

Zoom sur la carte de la première page…

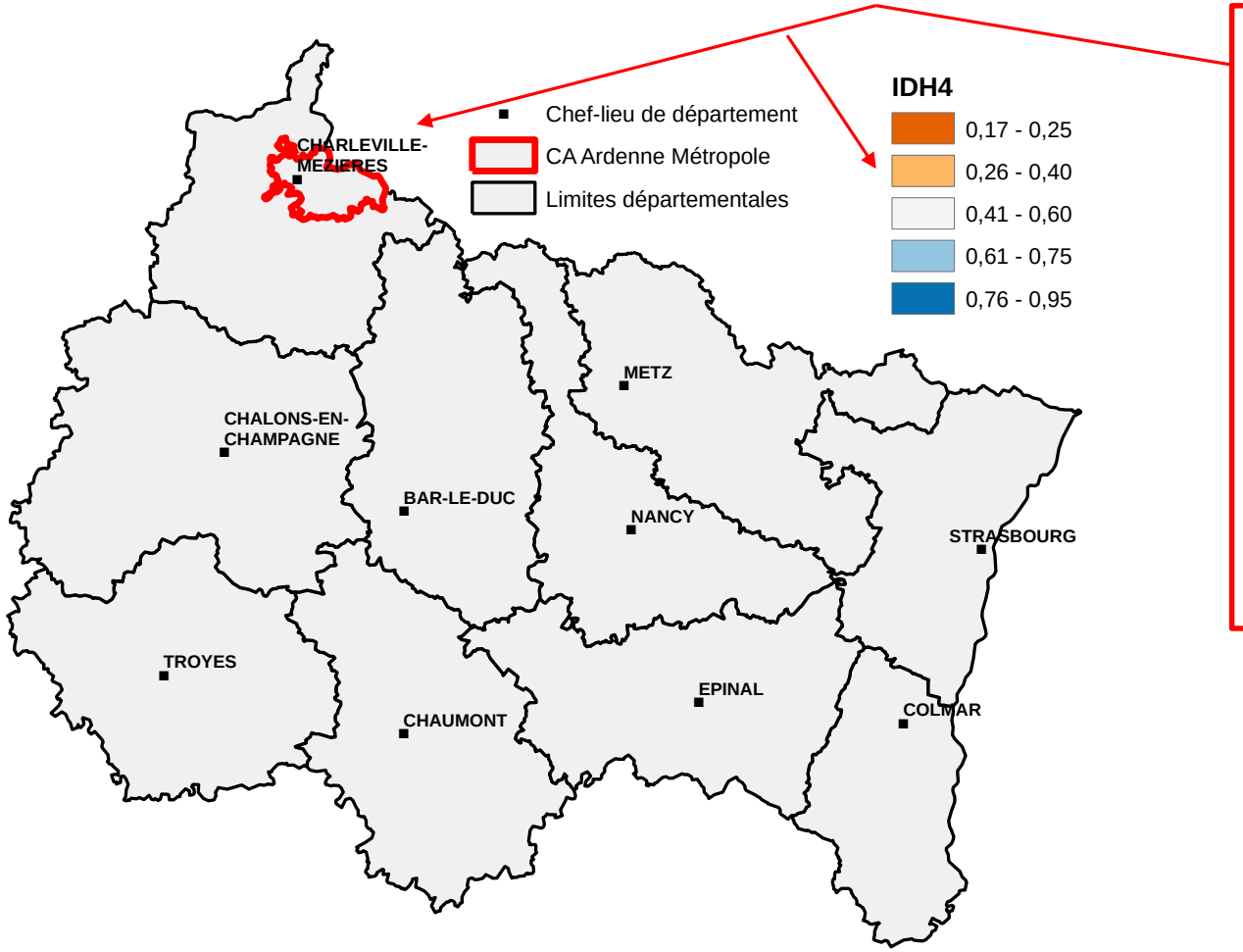

La valeur de l'IDH4 de la CA Ardenne métropole est comprise entre 0,26 et 0,40. La valeur de l'IDH4 est disponible en page 2 (0,30 ; indic. 1).

La CA Ardenne métropole a un IDH4 plutôt défavorable puisqu'il appartient au deuxième groupe d'EPCI selon l'IDH4, et son IDH4 est plutôt proche de 0.

Ainsi, de manière générale, la situation en terme de santé **et/ou** d'éducation **et/ou** de niveau de vie de cet EPCI est plutôt défavorable par rapport aux autres EPCI du Grand Est (cf. définition IDH4 page 1).

LECTURE DE PORTRAIT : PREMIER TABLEAU

A partir de la lecture de quelques indicateurs de la situation socio-économique du territoire…

	PRESENTATION DU TERRITOIRE	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
1	Indice de Développement Humain *(IDH4)* (Cartographie page 1)		0,30		0,52		n.d.	n.d.
	Démographie							
2	Population et densité *(nombre de personnes au km²)*	125 076	220,2	*0,9*	96,8		195,4	37,4
3	Croissance annuelle de la population *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-835	-0,7		0,10		0,1	0,0
4	Solde migratoire *(entre 2010 et 2015, effectifs et taux moyen annuel)*	-5 179	-0,8		-0,2		-0,2	-0,1
5	Indice de vieillissement *(65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans)*		82,7		78,3		77,2	81,6
6	Population vivant dans une commune rurale *(et part pour 100 individus)* (Cartographie page 6)	19 029	15,2		28,7		15,1	71,3
	Situation socio-économique du territoire							
7	Rapport ouvriers / cadres		3,0		1,8		1,6	3,1
8	Personnes sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme *(et part pour 100 personnes sorties du système scolaire)*	34 132	36,4	*0,7*	30,9		30,5	32,4
9	Demandeurs d'emploi de catégorie A *(et part pour 100 actifs)*	8 879	16,1	*1,2*	11,4		12,2	8,9
10	Emplois précaires *(et part pour 100 emplois)*	12 150	30,1	*0,5*	28,4		28,6	28,0
11	Revenus médians disponibles par unité de consommation *(en euros)*	18 045 €			20 418		n.d.	n.d.
12	Ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 % *(et part pour 100 ménages)*	10 599	21,7		14,2		n.d.	n.d.
13	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible *(en %)*		8,4		5,2		n.d.	n.d.
14	Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans *(et part pour 100 familles avec enfantt(s) de moins de 25 ans)*	4 776	27,7		22,6		24,4	17,1

Rappel : Le territoire de la CA Ardenne métropole est à dominante urbaine (indicateur 6).

- La part de demandeurs d'emploi (Indic. 9) en CA Ardenne métropole est plus importante que dans le Grand Est (16,1 % vs 11,4 %) et que dans les territoires à dominante urbaine (12,2 %) ;

- Le revenu médian par UC (Indic. 11) est plus bas que dans le Grand Est (18 045 € vs 20 418 €) et est parmi les plus faibles des EPCI de la région ;

- La part de ménages en dessous du seuil de pauvreté (Indic.12) est plus importante que dans le Grand Est (21,7 % vs 14,2 %) et est parmi les plus élevées des EPCI de la région

→ La situation socio-économique de l'EPCI est défavorable par rapport au Grand Est et aux territoires à dominante urbaine du Grand Est.

LECTURE DE PORTRAIT : DEUXIÈME TABLEAU

/!\ Le nombre d'indicateurs sélectionnés pour la thématique environnement est limité. Pour approfondir, il est notamment possible de se reporter aux travaux du PRSE3 (www.grand-est.prse.fr) /!\

	ENVIRONNEMENT	Effectif	Taux		Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
15	Sites et sols potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics *(et densité pour 100 km²)*	33	5,8		1,7		3,6	0,6
16	Parc Privé Potentiellement indigne - PPPI *(et part pour 100 logements privés)*	n.d.	n.d.		3,7		n.d.	n.d.
17	Logements sur-occupés *(et part pour 100 résidences principales)*	1 806	3,2		3,5		3,9	2,1

L'EPCI compte 33 sites et sols potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics référencés dans la base de données BASOL (Indic 15). La densité correspondante est plus importante que dans le Grand Est (5,8 vs 1,7 sites pour 100 km²) et est plus importante que dans les territoires urbains (5,8 vs 3,6 pour 100 km²).

L'effectif et la part du parc privé potentiellement indigne (PPPI) ne sont pas disponibles pour cet EPCI.

La part de logements sur-occupés (Indic. 17) est légèrement plus faible que celle du Grand Est (3,2 % vs 3,5 %) et que celle des territoires urbains dans leur ensemble (3,9 %) (mais plus forte que dans les territoires ruraux – 2,1%).

LECTURE DE PORTRAIT : TROISIÈME TABLEAU

Le niveau d'équipement…

	CADRE DE VIE ET ACCESSIBILITE	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
	Niveau d'équipements							
18	Equipements culturels - musée, cinéma, conservatoire *(et part pour 10 000 habitants)*	12	1,0		0,6		0,6	0,5
19	Equipements sportifs *(et part pour 10 000 habitants)*	629	50,3		59,5		52,1	82,6
20	Licences sportives délivrées à des personnes de 20 à 59 ans *(et part pour 100 habitants de 20-59 ans)*	10 196	16,4	2,1	16,3		16,3	16,4
	Offre de soins (nombres, temps d'accès moyen)	Effectif	Part des 55 ans et plus (en %)	Temps d'accès (en min)	Temps d'accès régional (en min)	Position	Temps d'accès urbains (en min)	Temps d'accès ruraux (en min)
21	Temps d'accès moyen aux services des urgences *			5,6	14,3		11,2	23,9
22	Médecins généralistes libéraux ou mixtes	119	58,8	0,8	1,5		0,8	3,8
23	Pédiatres libéraux ou mixtes	4	75,0	5,6	12,1		8,2	24,1
24	Gynécologues obstétriques libéraux ou mixtes	6	66,7	5,6	10,8		7,6	20,9
25	Ophtalmologues libéraux ou mixtes	8	87,5	5,6	10,4		7,4	19,9
26	Psychiatres libéraux ou mixtes	9	66,7	9,7	14,0		10,7	24,3
27	Chirurgiens-dentistes libéraux ou mixtes	64	50,0	5,6	11,9		8,2	23,3
28	Infirmiers libéraux ou mixtes	188	20,2	0,7	1,4		0,7	3,4
29	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux ou mixtes	143	10,5	0,9	1,8		1,0	4,5
30	Sages-femmes libérales ou mixtes	5	0,0	4,7	6,1		4,3	11,6

Il y a une part d'équipements culturels (Indic. 18) plus importante dans la CA Ardenne métropole que dans le Grand Est (0,8 vs 0,4 pour 10 000 habitants) et que dans les territoires à dominante urbaine (0,4 pour 10 000 habitants).

La part d'équipements sportifs (Indic. 19) est en revanche en deçà du Grand Est (50,3 vs 59,5 pour 10 000 habitants) mais a une valeur proche des autres territoires urbains (vs 52,1 pour 10 000 habitants). A noter que pour cet indicateur les territoires ruraux (82,6 pour 10 000) sont proportionnellement plus dotés que les territoires urbains.

La part de licenciés de sport parmi les 20-59 ans ne diffère pas de celle du Grand Est (16,4 % vs 16,3 %). Ces parts sont de plus similaires dans les territoires urbains et ruraux.

→ Le niveau d'équipements culturels et sportifs semble être dans la moyenne du Grand Est, voire plus favorable en ce qui concerne les équipements culturels.

LECTURE DE PORTRAIT : TROISIÈME TABLEAU

L'offre de soins….

	CADRE DE VIE ET ACCESSIBILITE	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
	Niveau d'équipements							
18	Equipements culturels - musée, cinéma, conservatoire *(et part pour 10 000 habitants)*	12	1,0		0,6		0,6	0,5
19	Equipements sportifs *(et part pour 10 000 habitants)*	629	50,3		59,5		52,1	82,6
20	Licences sportives délivrées à des personnes de 20 à 59 ans *(et part pour 100 habitants de 20-59 ans)*	10 196	16,4	*2,1*	16,3		16,3	16,4
	Offre de soins (nombres, temps d'accès moyen)	Effectif	Part des 55 ans et plus (en %)	Temps d'accès (en min)	Temps d'accès régional (en min)	Position	Temps d'accès urbains (en min)	Temps d'accès ruraux (en min)
21	Temps d'accès moyen aux services des urgences *			5,6	14,3		11,2	23,9
22	Médecins généralistes libéraux ou mixtes	119	58,8	0,8	1,5		0,8	3,8
23	Pédiatres libéraux ou mixtes	4	75,0	5,6	12,1		8,2	24,1
24	Gynécologues obstétriques libéraux ou mixtes	6	66,7	5,6	10,8		7,6	20,9
25	Ophtalmologues libéraux ou mixtes	8	87,5	5,6	10,4		7,4	19,9
26	Psychiatres libéraux ou mixtes	9	66,7	9,7	14,0		10,7	24,3
27	Chirurgiens-dentistes libéraux ou mixtes	64	50,0	5,6	11,9		8,2	23,3
28	Infirmiers libéraux ou mixtes	188	20,2	0,7	1,4		0,7	3,4
29	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux ou mixtes	143	10,5	0,9	1,8		1,0	4,5
30	Sages-femmes libérales ou mixtes	5	0,0	4,7	6,1		4,3	11,6

/!\ Le tableau d'offre de soins a certaines spécificités /!\
C'est la colonne des temps d'accès qui est comparée à la valeur régionale, et qui est représentée dans le graphique. Et, c'est la part des 55 ans et plus qui est présentée dans la colonne des « taux ».

Dans la CA Ardenne métropole, les temps de trajets moyens pour se rendre chez les professionnels de santé présentés (entre autres, les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes) sont en général plus courts qu'en moyenne dans le Grand Est et dans les territoires urbains.

→ Le temps d'accès aux soins est favorable dans la CA Ardenne métropole par rapport au reste du Grand Est.

Toutefois cette accessibilité géographique ne rend pas forcément compte de l'accessibilité réelle (délai pour RDV, facilité pour s'y rendre, freins financiers, etc.). Celle-ci pourrait être explorée plus en détail sur le territoire.

Certaines professions de santé connaissent un vieillissement plus important que d'autres dans l'EPCI, à l'instar des pédiatres (indicateur 23) ou des ophtalmologues (indicateur 25) qui sont au moins 75 % à avoir plus de 55 ans (et alors que leur nombre est relativement faible : respect. 4 et 8).

LECTURE DE PORTRAIT : QUATRIÈME TABLEAU

La mortalité & morbidité…

	ETAT DE SANTE DES HABITANTS	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
	Mortalité (nombres annuels moyens de décès et taux standardisés pour 100 000 habitants)							
31	Décès toutes causes confondues	1 295	**894,8**	*1,7*	802,2		791,2	834,6
32	Décès par cancer	378	**261,0**	*2,1*	238,8		239,0	237,8
33	Décès par maladie de l'appareil circulatoire	314	**215,5**	*1,5*	198,5		192,3	216,5
34	Décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive	71	**49,0**	*3,4*	35,8		35,3	37,1
35	Décès par suicide	19	14,6	*3,4*	14,4		13,8	16,2
36	Décès par pathologies liées à l'alcool	57	**39,5**	*4,0*	27,5		27,8	26,6
37	Décès par pathologies liées au tabac	197	**136,4**	*2,8*	114,1		114,0	114,2
38	Décès prématurés *(avant 65 ans)*	288	**241,9**	*2,2*	187,9		188,3	186,9
39	Décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire	227	**177,1**	*2,4*	143,6		142,4	147,4
40	Décès évitables liés au système de soins	111	**88,3**	*1,5*	73,4		72,9	75,0
	Morbidité (nombres et taux standardisés pour 100 000 habitants)							
41	Affections de Longue Durée (ALD)	32 083	**23 296,8**	*1,3*	21 309,9		21 557,5	20 398,0
42	Affections de longue durée pour cancers	5 447	**4 062,8**	*1,1*	3 687,6		3 675,9	3 687,1
43	Cancer du poumon	285	**198,7**	*2,5*	169,7		173,2	157,2
44	Cancer du sein	1 369	**976,3**	*n.d.*	905,6		918,7	858,7
45	Cancer du côlon-rectum	567	395,0	*1,4*	362,8		358,2	373,3
46	Affections de longue durée pour maladies de l'appareil circulatoire	8 536	5 936,7	*2,1*	5 920,6		5 885,7	5 975,8
47	Affctions de longue durée pour diabète (type I et II)	5 684	**5 148,1**	*1,3*	*4 837,3*		4 900,2	4 613,8
48	Personnes Hospitalisées à cause d'un accident de la circulation	101	**83,8**	n.d.	67,5		61,6	86,1

/!\ Pour la mortalité et les ALD, il est important de regarder si le taux est gras ou non (ou coloré) /!\ Bien que le taux d'un EPCI peut être différent du taux du Grand Est, s'il n'est pas en gras (et coloré en vert ou en orange), cette différence n'est pas statistiquement significative. Les effectifs sont trop faibles pour « prouver » que la différence n'est pas dû au hasard.

Les taux présentés (mortalité/morbidité) sont des taux comparatifs de mortalité/morbidité (TCM) standardisés sur l'âge. Les territoires avec des structures par âge différentes peuvent être comparés.

Le TCM de mortalité générale (Indic.31) dans la CA Ardenne métropole est significativement plus important que dans le Grand Est (894,8 vs 802,2 pour 100 000). Il est aussi plus élevé que dans l'ensemble des territoires urbains (791,2 pour 100 000).
→ Hormis pour les décès par suicide, une surmortalité par rapport au Grand Est et aux territoires urbains, sur chacun des indicateurs, est observée.

Concernant le total des ALD (indic. 41), l'EPCI enregistre des taux significativement plus importants que le Grand Est (23 296,8 vs 21 309,9 pour 100 000).
→ Ce taux peut s'expliquer par des taux d'ALD cancers (Indic. 42, 43, 44) plus importants que dans le Grand Est, qu'on peut également relier à la mortalité par cancer plus importante. Des taux d'ALD diabète (1 et 2) plus importants sont aussi observés dans l'EPCI (5 148,1 vs 4 837,3 pour 100 000, indic 47).

→ L'Etat de santé de la CA Ardenne métropole est défavorable au regard du Grand Est et des autres territoires urbains. Cet état de santé peut être lié à la situation socio-économique de ses habitants, que l'on sait être un déterminant de santé.

LECTURE DE PORTRAIT : CINQUIÈME TABLEAU

Focus sur les populations spécifiques…

	POPULATIONS SPECIFIQUES	Effectif	Taux	Taux ♂/Taux ♀	Valeur régionale	Position	Taux territoires urbains	Taux territoires ruraux
	Jeunesse							
49	Personnes âgées de moins de 20 ans *(et part dans l'ensemble de la population)*	29 617	23,7	*1,2*	23,6		23,5	23,6
50	6-16 ans non-scolarisés *(et part pour 100 jeunes de 6-16 ans)*	281	1,7	*0,9*	1,8		2,0	1,5
51	25-34 ans sortis du système scolaire avec pas ou peu de diplôme *(et part pour 100 jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire)*	2 433	17,6	*1,2*	14,6		15,3	12,4
52	25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur *(et part pour 100 jeunes de 25-34 ans sortis du système scolaire)*	4 554	33,0	*0,7*	39,1		40,4	34,8
53	15-24 ans non insérés - *ni élèves, ni étudiants, ni stagiaires, et qui n'ont pas d'emploi (et part pour 100 jeunes de 15-24 ans)*	3 285	22,5	*0,9*	16,8		16,8	16,5
54	Places d'accueil de jeunes enfants - *en établissement, chez une assistante maternelle ou un autre type d'accueil (et capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans)*	2 160	53,7		56,6		56,0	58,7
55	Licences sportives délivrées à des personnes de 5 à 19 ans *(et part pour 100 jeunes de 5-19 ans)*	13 520	59,5	*1,6*	71,3		71,5	70,5
56	Jeunes de moins de 25 ans en affection de longue durée *(et prévalence pour 100 000 jeunes de moins de 25 ans)*	1 297	**3 714,5**	*1,1*	2 931,3		2 865,1	3 179,1
57	Allocataires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé - AEEH*(et part pour 100 jeunes de moins de 20 ans)*	787	2,5		1,4		1,4	1,3
	Personnes âgées ou en situation de handicap							
58	Personnes âgées de 65 ans ou plus *(et part dans l'ensemble de la population)*	24 489	19,6	*0,8*	18,4		18,2	19,3
59	Personnes âgées isolées *(et part pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus)*	8 729	35,6	*0,5*	31,1		32,0	28,6
60	Personnes âgées en établissement - *EPHAD, USLD, résidence autonomie (et part pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus)*	1 301	5,3	*0,5*	5,3		5,3	5,4
61	Niveau d'équipements particulièrement indispensables aux personnes âgées *(en base 100 pour la France métropolitaine)*		122,5		78,6		n.d.	n.d.
62	Personnes de 65 ans ou plus en affection longue durée *(et prévalence pour 100 000 personnes de 65 ans ou plus)*	17 707	74 799,1	*1,4*	73 981,1		74 157,8	72 916,1
63	Allocataires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie à domicile - APA *(et part pour 100 personnes de 65 ans ou plus)*	2 620	10,7	n.d.	6,0		5,7	6,7
64	Allocataires de l'Allocation Adultes Handicapés - AAH *(et part pour 100 personnes de 20 à 65 ans)*	3 453	4,9	n.d.	2,7		2,9	2,2
65	Places en établissement pour personnes handicapées *(et part pour 1000 personnes âgées de 20 à 65 ans)*	97	1,4		2,6		2,6	2,8

La part de population de jeunes de moins de 20 ans (Indic. 49) est similaire à celle du Grand Est (23,7 % vs 23,6 %). La part de population âgée de 65 ans et plus (Indic. 58) est légèrement plus forte par rapport au Grand Est (19,6 % vs 18,4 %), se traduisant par un indice de vieillissement plus important (*cf.* Indic. 5).

Le niveau d'éducation des 25-34 ans est légèrement défavorable vis-à-vis du Grand Est et des territoires urbains (indicateurs 51 et 52).

La CA Ardenne métropole a une prévalence particulièrement forte d'ALD parmi les jeunes de moins de 25 ans par rapport au Grand Est (3 714,5 vs 2 931,3 pour 100 000, Indic. 56), questionnant quelles affections touchent ces jeunes.

S'agissant des personnes âgées, le territoire compte une part relativement importante de plus de 75 ans isolées (35,6 % vs 31,1 % dans le GE et 32,0 % dans les territoires urbains)

Merci de votre attention

Pour toute question : contact@ors-ge.org

Personnes en charge du dossier :

- **Nicolas Berthier, chargé d'études**
- **Emilie Gardeur, Directrice des études**

Observatoire régional de la santé du Grand Est (ORS Grand Est)
Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1er étage
1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03.88.11.69.80 – E-mail : contact@ors-ge.org
Site internet : www.ors-ge.org